

Edito



Je souhaite que vous ayez passé un bel été, l'arrière saison que nous traversons nous invite à penser que nous y sommes encore.

Revenons quelques instants sur ce qui ont été les temps forts de cet été.

L'inauguration des remparts et la fête de la musique, plus de 600 personnes y ont participé. Merci à toutes et tous ceux qui ont permis que ce moment de convivialité soit une totale réussite. Autre soirée remarquable, le festival des cuivres en Dombes le 25 juillet dernier, plus de 800 spectateurs, spectacle majestueux dans un espace totalement approprié. On leur dit à l'année prochaine.

Le forum des associations a eu lieu le 4 septembre dernier, forum qui a rencontré un beau succès comme les années précédentes, avec pour ma part un petit regret, l'absence d'associations qui ont du cesser leurs activités faute de bénévoles administrateurs. Il est toujours regrettable d'apprendre qu'une association cesse ses activités, non par manque d'adhérents, mais parce qu'il n'y a plus assez d'administrateurs pour la faire fonctionner. En tout cas un grand merci aux bénévoles de l'association bodyfolie's qui l'on fait vivre pendant plus de 10 ans. Les associations constituent l'âme de notre village. Dans la conjoncture économique difficile que traverse notre pays, je peux vous assurer que le maximum sera fait pour les accompagner.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, vous trouverez dans la suite de ce flash info des précisions sur la composition des équipes, enseignants et ATSEM. Malgré des effectifs en stagnation qui pouvaient nous laisser craindre une fermeture de classe, il n'en est rien et nous pouvons même envisager l'avenir plus sereinement avec la livraison prochaine (début 2017) des 91 logements de "l'écrin de la Dombes" dont 35 seront dédiés à nos aînés et le reste seront en locatif ou en accès à la propriété.

Je ne peux pas terminer cet éditorial sans vous évoquer l'imminent regroupement des communautés de communes Chalaronne Centre, Centre Dombes et du canton de Chalamont au 1^{er} janvier 2017. Bien sûr les limites physiques des communes qui composent ces communautés ne vont pas changer, mais en revanche nous allons progressivement aller vers une gouvernance complètement différente de notre territoire. Cette nouvelle organisation institutionnelle qui nous est imposée par la loi notre d'août 2015 redéploie les compétences. Les grandes orientations politiques (économique, organisation hospitalière, aménagements du territoire, urbanisme, infrastructures.....) auront comme premiers interlocuteurs décisionnaires, les nouvelles régions élargies. Les régions conventionneront ensuite avec les autres collectivités locales, (essentiellement les communautés de communes et d'agglomération) pour mettre en œuvre les grands orientations retenues pour le territoire, un conseil du territoire est créé en lieu et place de toutes les structures thématiques actuelles (CDDRA, AVENIR DOMBES SAONE.....). Seuls le département et la région auront la maîtrise de l'ingénierie pour les projets qu'ils financent.

Le challenge va consister à trouver du lien entre la région et les collectivités dans lesquelles nous siégeons, et surtout conserver avec chacun d'entre vous de la proximité, mission que nous élus locaux, nous avons à cœur de défendre.

Bonne rentrée à tous.

Marcel LANIER
Maire

Mairie

Contact et horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10 h - 12 h et 14 h - 16 h.

Mercredi de 8 h 30 - 12 h et samedi 9 h - 11 h30.

Le samedi matin, vous pouvez rencontrer Monsieur le maire ou un adjoint.

Tel : 04 74 55 88 11

Fax : 04.74.55.89.70.

Courriel : secretariat@mairie-stm.fr

Site internet : www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr/

Thé dansant

La fanfare organise, pour la deuxième année consécutive, un thé dansant à la salle polyvalente, le samedi 29 octobre à partir de 14 h 30, animé par Olivier Boulard.

Entrée 9 € - sans réservation.

Amateurs de danse, venez nombreux !

Tartes - buvette.

VIDE GRENIER DE L'ADMR

Après un premier succès en 2015, l'ADMR de Saint Trivier sur Moignans organise à nouveau un vide grenier le :

dimanche 16 octobre à la salle polyvalente espace Jean Vial de Saint Trivier sur Moignans :

✓ pour les exposants : 3€ le mètre linéaire avec un minimum de 2 mètres

✓ buffet - buvette

Pré-réservation : par téléphone au : 04 74 55 95 65 ou par mail : robailly@laposte.net

L'entrée est gratuite : nous comptons sur votre présence.

PS : l'organisation de cette journée est assurée par les bénévoles de l'association, nous aurions besoin de personnes disponibles le samedi après-midi pour nous aider à installer les tables dans la salle polyvalente, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Si vous êtes volontaires, merci de nous contacter au bureau de l'association : 258, route de Châtillon ou par téléphone au 04 74 55 95 65.

La ludothèque Brin d'Malice

C'est un lieu dédié aux jeux et aux jouets pour les enfants comme pour les adultes. Elle est gérée par la communauté de communes Chalaronne Centre.

Vous pouvez venir jouer sur place aux horaires de permanence et/ou emprunter des jeux. Plus de 1 000 jeux et jouets sont à votre disposition. Alors n'hésitez pas à venir en profiter !

Les permanences :

Mardi de 17 h à 19 h

Mercredi de 9 h à 12 h et de 15h à 18 h

Jeudi de 17 h à 18 h.

Des animations gratuites sont également prévues sur l'ensemble des communes du territoire :

Pour les familles : « la ronde des jeux » : animation familiale autour du jeu de société le vendredi soir.

Pour les retraités : « retraités à vous de jouer » : animation autour du jeu de société le lundi après-midi.

La ludothèque 100 avenue Foch 01400 Chatillon sur Chalaronne. 04 74 55 45 96

Retraités à vous de jouer !

La ludothèque se déplace à Saint Trivier sur Moignans le lundi 3 octobre 2016 de 14h30 à 16h. Vous êtes retraité, vous avez du temps libre, vous voulez sortir, rencontrer d'autres personnes, alors venez à l'espace Jean Vial, dans un foyer, pour jouer avec nous. Solène vous proposera des jeux nouveaux, divers et variés. Vous pourrez enrichir vos connaissances, exercer vos talents de mémoires, votre dextérité. Votre patience sera sûrement mise à contribution. N'hésitez pas à venir nous rejoindre ne serait-ce qu'un court instant. Cette après-midi sera agréable, joyeuse, ludique et pleine de découvertes.

Repas CCAS et colis de fin d'année

Le repas pour les personnes de 75 ans et plus aura lieu le dimanche 13 novembre 2016.

Les personnes ne pouvant se rendre au repas recevront un colis qui sera distribué le samedi 10 décembre à partir de 8 h.

Nous visiterons les personnes de la commune, résidant à la maison de retraite, le vendredi 9 décembre 2016.

Les nouveaux artisans

TRIDEC : Pour installer, dépanner ou entretenir une chaudière fioul ou gaz, la société TRIDEC vous propose ses services. Allo 06 09 35 38 51 ou contacter Thibault ROLLAND 01 990 Saint Trivier sur Moignans.

Sarl FLOBER : Cette entreprise spécialisée en entretien de bâtiment, vous propose la réhabilitation, la mise aux normes dans le domaine de l'électricité, la plomberie, la peinture, les cloisons. Vous pouvez contacter Bernard BASTION Chambéreins 01990 Saint Trivier sur Moignans ou 06 20 47 21 68 ou bernard.bastion@sarlflober.fr.

L'amicale des sapeurs-pompiers

Le succès a une nouvelle fois été au rendez-vous de ce tournoi annuel organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Trivier.

Il y a eu 35 Doublettes (dont des équipes venues des communes voisines, de la Dombes jusqu'au bord de Saône). Le succès se confirme d'année en année ce qui tend à pérenniser cette manifestation.

Le cumul (prime au vainqueur) était cette année de 150 euros.

Franc succès du buffet, avec la préparation et la dégustation d'hamburger maison.

Bien entendu rendez-vous est donné pour 2017 (en principe le premier samedi de la rentrée scolaire).

Le président de l'Amicale remercie le formidable engagement des tous les amicalistes du Centre de Secours (actifs comme retraités) et tous les participants.

Résidence Seniors

La résidence, actuellement en construction à l'Ouest de la commune, est une réalisation S.E.M.C.O.D.A.

Elle propose une solution innovante et sans contraintes pour faire face aux besoins des seniors valides qui souhaitent vivre leurs 3^{ème} et 4^{ème} âges en toute sérénité.

La résidence n'est pas une maison de santé, ni une maison de retraite, cependant la conception des lieux permet le déplacement en fauteuil.

Les résidences seniors offrent de multiples avantages aux aînés autonomes, dont de nombreux services et prestations à la carte ou bien encore des lieux communs à partager entre résidents, familles ou amis. Plusieurs espaces de loisirs situés au rez-de-chaussée permettent aux résidents de se rencontrer. Ces résidences tout confort représentent des lieux de vie de qualité, conviviaux et sécurisés. Les seniors jouissent d'une indépendance totale tout en étant entourés.

Les résidents sont véritablement chez eux. Ils peuvent emménager avec leurs meubles et, détail important pour nos aînés, amener leurs animaux de compagnie.

Les résidences, situées au calme, offrent des appartements spacieux avec douche à l'Italienne, terrasses ou balcons.

Une maîtresse de maison et son assistante, présentes sur place, répondront à toutes les demandes des résidents.

Pour tous renseignements prendre contact auprès de Madame FRANCHI DE BONI Anna au 06.86.34.29.78.

Comité de jumelage : accueil de nos jumeaux Bulgares

Nous avons eu le grand plaisir d'accueillir à Saint Trivier nos amis de BYAGA (BULGARIE) du 17 au 23 juin 2016. Ceci dans le cadre du jumelage entre nos deux communes qui a été signé il y a maintenant 9 ans. Quarante Bulgares ont passé quelques jours avec nous, logés dans des familles de Saint Trivier et des environs proches. Un emploi du temps chargé était prévu, ponctué de périodes de repos et de moments libres dans les familles d'accueil.

Après un long voyage de deux jours (2 100 km), c'est vers 16h qu'ils arrivent à la salle polyvalente, espace Jean Vial. La cérémonie d'accueil a lieu vers 18h après d'émouvantes retrouvailles. Puis ils rejoignent tous les familles d'accueil. Ils sont jusqu'à 5 par famille car il a été laborieux de trouver des familles françaises consentant à les accueillir.

Vers 20h un repas préparé par les familles est partagé avant une nuit réparatrice bien méritée.

Une visite commentée de CHATILLON sur CHALARONNE et de son marché. Samedi les femmes préparent le repas typique bulgare dans les familles, pour le soir. Elles ont apporté les ingrédients issus de leur terroir, achetés dans leur pays. Des délices en perspective ! Une cérémonie commémore les dix ans d'amitié à la salle des associations, les discours d'usage sur l'amitié entre nos deux peuples et les projets d'avenir.

Le dimanche est une journée libre dans les familles.

Le lundi est réservée à la visite du parc des oiseaux et se termine par le traditionnel spectacle de survol de la foule par de multiples oiseaux. La chaleur est au rendez-vous. Le mardi la matinée est réservée à une visite de quelques caves du Mâconnais. En fin d'après-midi, une petite visite à la maison de retraite des SAULAIES où les pensionnaires attendent avec impatience les chants et les danses bulgares. De petits cadeaux sont distribués aux résidents.

Puis ils participent à la cérémonie d'inauguration officielle de la ferme des remparts rénovée, en présence des personnalités locales et à la fête de la musique.

La journée suivante est consacrée à une promenade dans LYON avec pique-nique au parc de la Tête d'Or. Le jeudi : rendez-vous à l'étang PRELE pour une explication du fonctionnement des étangs et un barbecue géant préparé par les volontaires de l'association. Après la sieste, visite de l'église de Saint Trivier puis d'une exploitation agricole laitière puis il faut boucler les bagages avant le repas du soir préparé par les familles.

Après quelques chansons, ce sont d'émouvantes séparations : les bagages s'entassent dans les soutes. Nos hôtes semblent ravis de leur séjour en France. Nous devrions nous rendre en Bulgarie l'an prochain pour fêter les 10 ans du jumelage.

Merci à tous les adhérents à l'association qui se sont investis pour que cette rencontre soit un succès, merci aussi aux personnes non adhérentes qui ont donné un coup de main ou qui ont simplement participé.



Une journée au salon de l'agriculture

Marie Christine Lanet organise une journée à PARIS le Samedi 25 février 2017 à l'occasion du SALON DE L'AGRICULTURE avec l'agence de voyage « Courriers des Dombes ».

Départ de SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS samedi matin 3 H, journée libre au salon.

Une escapade en autocar est prévue dans PARIS en fin de soirée, puis dîner dans une brasserie Parisienne, pour un retour à ST TRIVIER SUR MOIGNANS vers 2H30 du matin le dimanche.

Personne à contacter sur ST TRIVIER/MOIGNANS :

Marie Christine LANET 06 35 54 08 67

Mail : lanet.christine@free.fr

France Alzheimer de l'Ain

Vous propose 4 réunions d'information

- à Montmerle sur Saône salle des bateliers place de la mairie 35 rue de Lyon
le mercredi 14 septembre de 14h à 16 h ou de 18 h à 20 h.
- à Jassans Riottier médiathèque Simone Veil 1^{er} étage 43 avenue Léon Marie Fournet
le jeudi 30 septembre de 14 h à 16 h ou de 18 h à 20 h.

Contact : France Alzheimer de l'Ain le mercredi et le vendredi de 9h à 12 h et de 14 h à 16h.

Tél : 04 74 52 10 90 courriel : ain-alzheimer-bourg@orange.fr

Site internet : www.france-alzheimer-ain.org

CAF de l'Ain des informations sur vos droits accessibles en permanence

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **plusieurs services accessibles en permanence** sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

Par internet : www.caf.fr

- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.

Sur l'appli mobile : Caf-mon compte :

Disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play

- Consulter vos paiements
- Télécharger des relevés et des attestations
- Gérer vos informations personnelles et les modifier en cas de changement

Par téléphone 0 810 25 01 10 (0,06 €/min +prix d'un appel)

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 :

- Pour consulter votre dossier :
- date et détail des paiements,
- état de traitement de votre courrier,
- demande d'une attestation de paiement.

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30

Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

Pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, munissez-vous de votre numéro allocataire et de votre mot de passe personnalisé.

Les activités périscolaires (TAP)

Pour la rentrée scolaire 2016-2017, le déroulement des TAP (temps d'activités périscolaires) a changé :

- Les enfants de Grande Section de maternelle jusqu'au CM₂, ont TAP les mardis et vendredis de 14 h 50 à 16 h 20, soit 1 h 30 d'activités créatives, culturelles ou sportives.
- Les enfants de Petite Section et de Moyenne Section de maternelle, à 14h50, poursuivent la sieste et ont ensuite ¾ d'heure d'activités créatives, culturelles ou sportives (de 15 h 25 à 16 h 10), les mardis et vendredis.

Les autres jours, il n'y a plus de TAP, les enfants sont en classe jusqu'à 16h10 en maternelle et 16h20 à l'école primaire.

Pour le 1^{er} cycle (septembre, octobre), ils auront du théâtre, des activités manuelles, des activités autour de la musique, du chant, des jeux : rire et relaxation, des jeux de société, du judo, du volley, du basket, du foot et du tennis.

Les naissances

Vous avez peut être remarqué que depuis janvier, nous ne publions plus, dans l'état civil, l'avis de naissance des enfants de la commune. En effet, nous ne pouvons plus le réaliser sans l'accord parental. Si vous êtes de futurs parents ou si vous avez eu un enfant en 2016, vous désirez que cette naissance paraisse, vous pouvez nous contacter soit par téléphone 04 74 55 88 11 soit par courriel secretariat@mairie-stm.fr soit en vous rendant à la mairie, en nous indiquant les nom et prénoms de l'enfant et sa date de naissance.

Mariages

Le 27 août : VIOLET Nicolas et SEVE Marielle

Tous nos vœux de bonheur aux époux et félicitations aux parents.

Décès

Le 2 juillet : MUZY Annie

Le 16 juillet : CHEVALIER Marie Antoinette Augustine (*)

Le 31 juillet : POURCHOUX Joanny Antonin (*)

Le 18 août : BRENAUD Paulette Suzanne (*)

Le 21 août : ROUX Antoinette Janine Claudette (*)

Le 23 août : GOIFFON Jean

Le 23 août : GAUTHIER Pierre Antoine (*)

Le 7 septembre : ROUGIER Georges Bernard Lucien

(*) Maison de retraite

Calendrier des fêtes

Octobre

Le 4 : 14 h 30 à 16 h Retraités à vous de jouer !

Le 8 : tournoi tennis « jeunes - anciens »

Le 9 : marche des p'tits chœurs d'la Dombes

Le 9 : vente de bréchets - classe en 7

Le 12 : ADMR - après-midi gaufres

Le 16 : brocante ADMR

Le 23 : compétition de tennis

Le 28 : balade en calèche - 14 h 30 aux remparts

Le 29 : thé dansant organisé par la fanfare - 14 h 30

Novembre

Le 6 : 13 h 30 concours de belote du comité de fleurissement

Le 11 : commémoration et vin d'honneur

Le 13 : 7 h - 18 h marché artisanal de créatifs'loisirs

Le 13 : 12 h repas CCAS

Le 18 : Assemblée générale des conscrits de la 4

Le 19 : Sainte Barbe des pompiers

Le 20 : 13 h 30 - concours de coinche de luth en joie

Le 26 : loto du sou des écoles

Décembre

Le 3 : boudins des boules du moignans

Le 17 : 9 h - 14 h vente d'huitres de la classe en 9

Le 17 : arbre de Noël des pompiers

Comité de rédaction

Marcel LANIER - Martine MOREL PIRON - Claire STREMSDOERFER - Sophie MOYER - Sébastien MERCIER - Michèle NOTTET - Pierrette BASSEVILLE - Marie-Christine LANET - Philippe CORGE.

Les maraichers de Saint Trivier vous accueillent

Installés le long de la D66 reliant Ambérieux en Dombes et Saint Trivier sur Moignans, Charlotte et Mickaël vous proposent leurs légumes cultivés sans désherbant chimique, ni produits de synthèse, ainsi que leurs différentes variétés de pommes de terre cultivées en agriculture conventionnelle. Tous les mardis soir de 16h à 19h30, ils débattent leur stand pour vous servir en légumes frais et toujours de saison, qu'ils cultivent sur les communes de Saint Trivier et Savigneux. Vous pouvez aussi les retrouver le vendredi matin au marché de Neuville sur Saône. Venez les rencontrer !



Rions en corps

L'association « Rions en corps » créée il y a 2 ans propose des séances de rire sans raison. Lucie Goiffon, animatrice de yoga du rire et présidente de l'association intervient également depuis 2 ans dans plusieurs communes dont Saint Trivier auprès des enfants pour les Temps d'Activités Périscolaires.

Le rire intervient sur le système digestif, le sommeil, les douleurs, les dérèglements fonctionnels, le système immunitaire, le stress, les capacités psychiques et physiques, l'énergie et la bonne humeur. Tout ceci grâce à l'oxygénation massive de tout le corps et le massage les organes internes procurant un bien être immédiat et durable.

Une séance est composée de jeux ludiques et coopératifs, de respirations, de stretching, d'exercices de yoga du rire selon la méthode du Dr Madan Kataria, créateur du concept, de méditation du rire, de relaxation, suivie d'un partage sur le vécu de la séance.

A la surprise du début de séance succèdent rapidement des éclats de rire qui amènent les personnes qui ne se connaissent pas à un fou rire collectif.

Si vous êtes tentés par l'expérience ou tout simplement curieux, si vous voulez faire juste une séance ou vous lancer toute l'année, c'est avec plaisir que Lucie vous accueillera à partir du 13 septembre, 19h pour la première séance de l'année, puis tous les 15 jours, au foyer de la salle polyvalente, espace Jean Vial.

Coordonnées : Lucie Goiffon : 06.77.61.30.98 ou rionsencorps@gmail.com



Les mouvements au sein de l'école

Madame Lançon a fait valoir ses droits à la retraite. Kathleen Lemir (ATSEM), nous a quittés elle est remplacée par Géraldine Fillardet. Nous accueillons trois nouvelles enseignantes : Mesdames Beaudet, Ducros et Venet.

La rentrée des classes :

Le premier septembre, nos chers bambins (157) ont repris le chemin de l'école.

Les 28 enfants des petites et moyennes sections de maternelle sont accompagnés par Madame Pons aidée de Brigitte Freese.

Les 24 enfants de moyennes et grandes sections de maternelles sont accompagnés par Madame Reverdy aidée d'Angélique Maitre.

Les 21 enfants des grandes sections et du cours préparatoire sont accompagnés par Mesdames Venet et Ducros aidées le matin de Géraldine Fillardet.

Les 21 enfants du cours préparatoire et CE₁ sont accompagnés par Monsieur Maringue.

Les 19 enfants du CE₁ et CE₂ sont accompagnés par Mesdames Molliard et Beaudet.

Les 21 enfants de CE₂ et CM₁ sont accompagnés par Monsieur Thomas et Madame Hinschberger.

Les 23 enfants de CM₂ sont accompagnés par Monsieur Coin.

L'équipe enseignante du primaire



L'équipe enseignante de maternelle



Le tennis club utingeois

Avec ses 90 licenciés de tous âges, de 5 à 60 ans, le Tennis Club Utingeois est une des associations forte du village.

Depuis 13 ans maintenant, l'école de tennis accueille les enfants le mercredi ou le samedi matin. Les adultes aussi peuvent bénéficier de cours adaptés à leur niveau et à leur désir d'engagement (loisir ou compétition).

Nous remercions vivement Hugo Girard qui encadrait les cours du samedi matin et du vendredi soir depuis quelques années aidé dans sa tâche par Victoria Brevet mais cette année nous avons fait le choix d'utiliser les compétences d'Antoine Coin (diplômé d'état) qui encadrera tous les cours et aura en charge la gestion de l'école de tennis. Gageons que son arrivée dynamisera les ambitions de tous et nous permettra d'améliorer encore le niveau de pratique des adhérents.

Le TCU c'est aussi de très nombreuses manifestations sportives ou extra-sportives tout au long de l'année : défi jeu'anciens, mâchon du beaujolais nouveau, compétitions jeunes ou adultes par équipes, le tournoi OPEN (moment phare de la saison), le Tournoi Multichances Jeunes et enfin la fête de l'école de tennis pour clore la saison.

Cette année sur le plan sportif notre équipe 1 masculine accède au niveau régional après un championnat exemplaire. Dans les autres équipes les résultats sont moins exceptionnels mais chacun a donné de son temps et de son énergie et quelques équipes se maintiennent à leur meilleur niveau.

Il nous reste encore à développer la section féminine afin de leur offrir un éventail plus large de compétitions adaptées aux différents niveaux, une offre de tennis loisir et pourquoi pas la possibilité de participer à un entraînement spécifiquement physique (gainage, cardio, ..).

L'ambition de notre association est de favoriser et développer le sport pour tous, de créer du lien entre jeunes et moins jeunes et d'animer la vie du village riches en associations diverses.



Le brûlage des déchets à l'air libre

Des pratiques illégales : L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (texte de référence en matière d'hygiène et de salubrité, disponible en Préfecture) stipule que «le brûlage à l'air libre des déchets est interdit».

Les infractions au Règlement Sanitaire Départemental concernent les déchets non dangereux comme les plastiques, les cartons d'emballages, les déchets verts...

Le brûlage de cette catégorie de déchets est sanctionné selon l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et l'article 131-13 du code pénal d'une amende qui peut aller jusqu'à 450 €.

Concernant le brûlage de déchets toxiques, il s'agit d'une infraction plus grave relative aux déchets dangereux comme les huiles de vidange, les solvants, les déchets de bois traité, les pots de peinture vides, les bombes aérosols...

Cette pratique est considérée comme un délit sanctionné selon l'article L.541-46 du Code de l'environnement. Cette infraction est passible d'une amende qui peut aller jusqu'à 75 000 € et d'une peine de deux ans d'emprisonnement.

Le brûlage est totalement interdit du 15 juin au 15 septembre.

Les remparts

Le 21 juin : Monsieur le maire accompagné de son conseil, de Madeleine Cornuault, Messieurs Gil et Muneret et des élus de la communauté de communes Chalaronne centre, a inauguré la ferme des remparts qui a subi une grosse rénovation les mois précédents.

Cet été, deux évènements se sont déroulés aux remparts et ont attiré de nombreuses personnes. C'était l'occasion de découvrir cette magnifique ferme en brique après rénovation partielle.



Le 21 juin, la fête de la musique : avec les associations locales : la fanfare, luth en joie, les p'tits chœurs, body folie's et la participation de la chorale bulgare, les remparts ont vibré au son de la musique et de la danse. Le DJ nous a entraînés dans la danse pour arriver à la nuit. C'est alors que la fanfare accompagnée des enfants munis de lampions, nous a emmenés au stade afin d'admirer le feu d'artifice offert par la commune. Tout au long de la soirée, les bénévoles des chorales et de la fanfare nous ont régallés avec hot dog et frites et désaltérés. Merci à toutes les personnes qui ont permis que cette soirée soit une réussite.



Le 26 juillet, cuivres en Dombes : de nombreuses personnes, parfois venues de loin, ont vécu une soirée irlandaise avec musiciens et danseurs. Irish Kind et l'ensemble Cuivres en Dombes. Les musiciens et les danseurs ont enchanté le public, en le faisant voyager en Irlande. Une superbe soirée !



LE FRELON ASIATIQUE, VESPA VELUTINA

Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays. Ce phénomène est source de difficultés, en particulier au niveau de l'apiculture.

En effet, il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruchers sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie de frelon est en plein développement. Il a ainsi une action :

- directe sur les colonies : du fait de la prédation et du stress qu'il occasionne en étant présent devant la ruche),
- et indirecte : du fait de la diminution de la fréquence des sorties voire de l'arrêt de butinage qui engendrent un affaiblissement des colonies pouvant aller jusqu'à de la mortalité.

Les conséquences économiques sur l'apiculture sont donc importantes. La prédation exercée par le Frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes, ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèces dites sensibles et porte atteinte à la biodiversité de son environnement.

Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids ont été découverts (49 en Ardèche, 24 dans la Drôme, 2 en Isère et 1 dans la Loire).

Des individus ont également été observés dans l'Ain et le Rhône, sans que les nids aient été retrouvés.

Le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente.

La lutte contre le frelon asiatique étant d'autant plus efficace qu'elle est précoce dans sa phase d'installation, un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSⁱ et FREDONⁱⁱ) a donc été mis en place et décliné au niveau départemental.

Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référents est réparti sur le territoire. Leur rôle est :

- De confirmer la présence du frelon asiatique suite aux signalements de cas,
- De rechercher les nids en organisant des prospections locales à l'aide de bénévoles,
- D'informer les animateurs départementaux, le maire et les apiculteurs,
- D'accompagner le maire ou le propriétaire du terrain pour la destruction, en vérifiant par la même occasion sa conformité.

A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne).

Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, il est important de souligner que la majorité des nids est sans danger pour l'homme, sauf cas particuliers de nids construits trop bas ou occasionnant une gêne notable et nécessitant une sécurisation du site et une destruction immédiates. En 2016, une campagne de communication est mise en place, et pour la deuxième année consécutive, afin de sensibiliser le grand public sur la menace que représente l'installation du frelon asiatique dans notre région.

Elle comprend :

- Une affiche, envoyée à toutes les mairies rhônalpines et indiquant les coordonnées des intervenants à contacter afin de signaler un cas de frelon asiatiqueⁱⁱⁱ. En cas de doute, il est possible de prendre une photo du nid ou de l'individu suspecté et de l'envoyer par mail, via les coordonnées affichées.
- Des fiches techniques, disponibles sur le site de la FREDON (www.fredonra.com) et offrant des informations complémentaires sur cet insecte.

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels et soyez attentifs !

Dr Prémila CONSTANTIN Vétérinaire pour la section apicole GDS Rhône-Alpes

ⁱ : FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

ⁱⁱ : FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

ⁱⁱⁱ : Ce réseau de surveillance est dédié exclusivement au frelon asiatique, espèce exotique invasive.



Pour la gestion de nids de guêpes ou de frelons communs, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

Recherche agents recenseurs

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'INSEE. Pour la campagne de 2017, la commune recherche des agents recenseurs.

Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procèdent à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, du 19 janvier au 18 février 2017. Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à se présenter au secrétariat de Mairie pour déposer leur candidature.

Profil recherché :

- Etre libre de tout engagement pendant la période du recensement,
- Ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, travail obligatoire le mercredi et le samedi),
- Etre en capacité d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode),
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue,
- Discrétion, confidentialité et neutralité,
- Permis B et véhicule personnel exigés.